

<b>CRG-SO /BEP</b> Tel : 0556557940/41/42 Fax : 0556557945 Email : bep-so@aviation-civile.gouv.fr	<b>CONSULTATION</b>	CSLTSUPAIP Version A
	<b>CREATION ZRT</b> <b>Calibration initiale ILS BRIVE Souillac</b>	Clf BEP : 10-025
		<b>Ref : N° 72/CRG-SO/BEP</b> Date : 03/03/10

<b>ECHEANCE REPONSE</b>	<b>COMPOSITION</b>	<b>PUBLICATION :</b>
<b>15 mars 2010 17h00</b>	<b>DESCRIPTIF , CARTE, PROJET PUB</b>	<b>SUPAIP</b>

## PARTIE A : Projet de publication

### 1 DESCRIPTION.

Protection des manœuvres nécessaires à la calibration des moyens d'approche IFR du nouvel aérodrome de Brive Souillac.

### 2 LIMITES DES ESPACES AERIENS CONCERNES.

#### 2.1 Limites latérales :

45°05'30"N - 001°45'50"E  
 45°03'00"N - 001°53'30"E  
 ARC horaire de 17NM de rayon centré sur le point : 45°02'11"N - 001°29'33"E  
 44°48'50"N - 001°44'21"E  
 44°51'21"N - 001°36'46"E  
 ARC horaire de 12NM de rayon centré sur le point : 45°02'11"N - 001°29'33"E

#### 2.2 Limites verticales :

SFC/5000 ft AMSL

### 3 DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ (UTC)

Les mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23 avril 2010 de 07h00 à 17h00

Report possible de l'opération les lundi 10, mardi 11 et mercredi 12 mai mêmes horaires.

### 4 NATURE DES ESPACES AERIENS.

#### 4.1 Statut.

Zone réglementée temporaire.

#### 4.2 Conditions de pénétration.

CAG / CAM, contact radio obligatoire avec Limoges Info sur Frq 124.05 avant de pénétrer dans la ZRT.

#### 4.3 Gestionnaire.

Limoges Approche

#### 4.4 Services rendus.

A l'intérieur de la zone réglementée temporaire, l'organisme de la circulation aérienne de Limoges continue d'assurer, aux bénéfices des usagers, les services associés aux espaces auxquels cette zone se substitue.

### 5 INFORMATION DES USAGERS

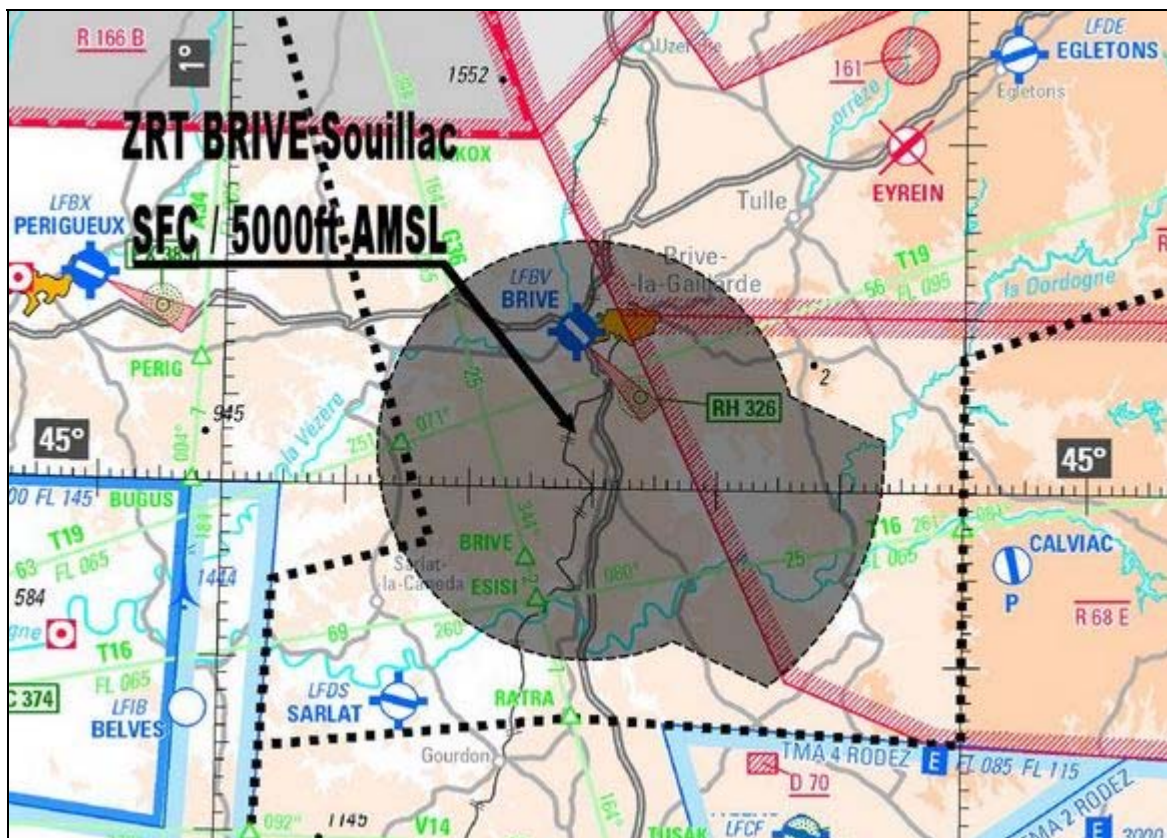
L'activité réelle est connue de :

LIMOGES INFO :124.050 Mhz,

### 6 AÉRODROMES

Pour les vols en CAG/IFR au départ et à l'arrivée de l'aérodrome de BRIVE LAROCHE (LFBV), la procédure habituelle est maintenue sans restriction.

## PARTIE B : CARTE

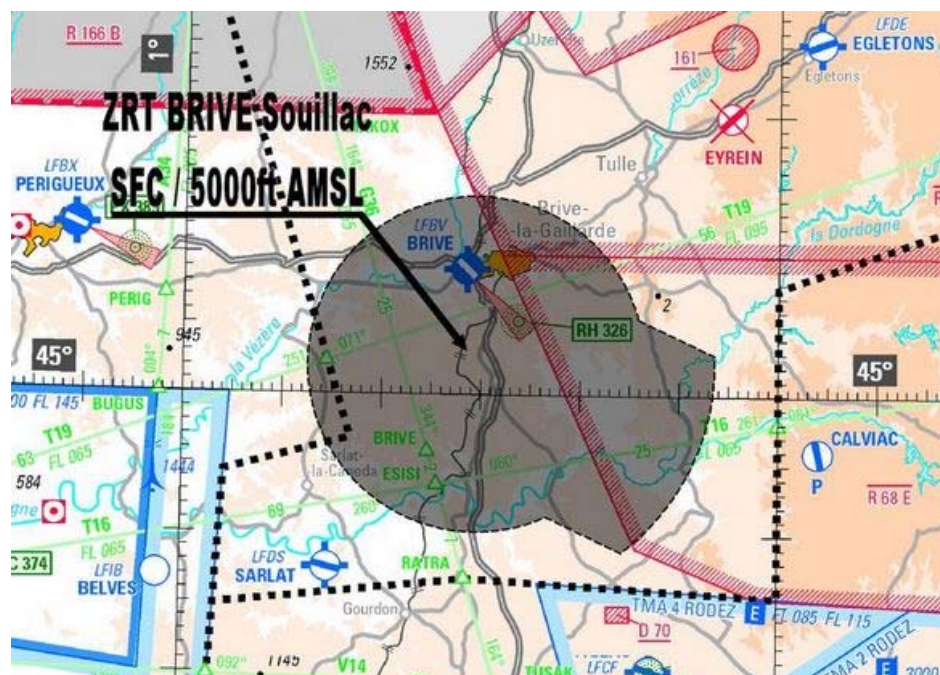


## PARTIE C : PROJET PUBLICATION

**LIEU : BRIVE La Roche (LFBV) - FIR Bordeaux (LFBB)**

**VALIDITE : Du 21 au 23 avril 2010 et du 10 au 12 mai 2010.**

**OBJET : CREATION ZRT Calibration initiale ILS BRIVE Souillac.**



ACTIVITÉ
Protection des manœuvres nécessaires à la calibration des moyens d'approche IFR du nouvel aérodrome de Brive Souillac.
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ (UTC)
Les 21, 22 et 23 avril 2010 de 07h00 à 17h00. Rattrapages les 10, 11 et 12 mai 2010 de 07h00 à 17h00.
INFORMATION DES USAGERS
LIMOGES INFO : 124,050 MHz.

### CONDITIONS DE PENETRATION

Vols CAG (IFR,VFR) et CAM contrôlés et non contrôlés : contact radio obligatoire avec Limoges Info sur Frq 124.05 avant de pénétrer dans la ZRT.

### SERVICES RENDUS

A l'intérieur de la zone réglementée temporaire, l'organisme de la circulation aérienne de Limoges continue d'assurer, aux bénéfice des usagers, les services associés aux espaces auxquels cette zone se substitue.

### LIMITES LATERALES

- 45°05'30"N - 001°45'50"E
- 45°03'00"N - 001°53'30"E
- ARC HORAIRE DE 17NM DE RAYON CENTRÉ SUR LE POINT : 45°02'11"N - 001°29'33"E
- 44°48'50"N - 001°44'21"E
- 44°51'21"N - 001°36'46"E
- ARC HORAIRE DE 12NM DE RAYON CENTRÉ SUR LE POINT : 45°02'11"N - 001°29'33"E
- 45°05'30"N - 001°45'50"E

### LIMITES VERTICALES

SFC / 5000 ft AMSL.

### INFORMATION SUPPLEMENTAIRE

Pour les vols en CAG/IFR au départ et à l'arrivée de l'aérodrome de BRIVE LAROCHE (LFBV), la procédure habituelle est maintenue sans restriction.